

PROJET PEDAGOGIQUE



Organisateur : C.C.A.S de Belz



Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent l'Accueil.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Sommaire

1- Les objectifs pédagogiques

2- L'accueil des 11-13 ans

3- L'accueil des 14-17ans

4- La vie quotidienne

5- L'équipe pédagogique

6- L'environnement

7- Modalités d'accueil

8- L'évaluation

1 - LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Favoriser l'épanouissement des jeunes

- Respecter les individus accueillis, prendre en compte leur diversité.
- Faciliter les échanges et le dialogue.
- Prendre en compte chaque personne individuellement même dans le cadre d'actions collectives.
- Assurer la sécurité affective et physique de chaque jeune.

L'accueil 11/13 ans et 14/17 ans doit aiguïser la créativité et la curiosité des jeunes, leurs permettre de découvrir d'autres activités, lieux, cultures. Leurs permettre de trouver du sens à leur quotidien et à leurs actions futures. Mettre en place des actions favorisant la découverte de l'autre.

Favoriser l'accès à l'autonomie et à la socialisation

- Faire que chacun devienne un acteur capable de vivre en société.
- Valoriser les actions individuelles au service de la collectivité.
- Encourager des « savoirs être » respectueux de soi et des autres
- Faire vivre la mixité dans toutes ses dimensions
- Participer à la construction d'une société plus solidaire
- Accepter l'autre et ses différences

L'accueil 11/13 ans et 14/17 ans doit être un lieu qui favorise l'autonomie des jeunes, c'est-à-dire sa capacité à déterminer lui-même ses actes, ses comportements et à les mettre en pratique. Il doit encourager le jeune aux prises d'initiatives et lui permettre d'acquérir une indépendance dans ses actes et ses pensées.

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté

- Prendre en compte les idées et les opinions de chacun
- Développer l'esprit d'initiative et l'esprit critique
- Favoriser la participation de chacun à la vie et aux décisions de l'accueil
- Permettre à chaque jeunes de se situer dans son environnement, de le comprendre et d'agir dessus.

L'accueil 11/13 ans et 14/17 ans contribue à la formation du citoyen ,à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'exercice de la démocratie, à la compréhension et au respect des autres.

2- L'accueil pour les 11-13 ans

La recherche d'adhésion et la prise en compte des 11-13 ans doit passer par des formes d'organisation spécifiques constituant de véritables passerelles entre les activités pour l'enfance et celles pour les jeunes de 14-17 ans.

Des besoins et des intérêts complémentaires

Pour les jeunes À partir de 11 ans et parfois plus tôt, les enfants entrent dans une période charnière qui marque la sortie de l'enfance. Ils expriment un besoin d'autonomie et de participation à la définition de leurs loisirs qu'ils ne trouvent pas dans les centres de loisirs. Les enfants de cet âge se trouvent trop "grands" pour fréquenter les centres de loisirs, mais ils se sentent trop petits pour rejoindre les 14/17ans.

Les objectifs poursuivis visent à préparer le passage vers l'accueil jeunes et aussi à s'inscrire dans une logique éducative de prévention et d'initiation à la vie citoyenne adaptée à ce public demandeur et motivé.

Fonctionnement

Le temps d'accueil

Hors vacances scolaires

Uniquement le mercredi de 14h à 18h

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 10h00 à 17h avec possibilité de se restaurer sur place, repas fournis par le restaurant scolaire et d'apporter son pique nique uniquement lors des sorties à la journée.

Les temps d'activité : Un programme sera mis en place avec les jeunes 11/13 ans en alternant des sorties et des activités sur place. Les matins seront consacrés aux projets, aux échanges et au temps libre. Un lieu bien identifié où ils peuvent se rencontrer, venir bavarder avec leurs copains, mettre en place des projets. Les après midi les activités du programme construit avec les jeunes sont encadrés par les animateurs.

L'accueil jeunes est :

- Un lieu de rencontre et de détente
- Un lieu de loisirs (activités ponctuelles, soirées)
- Un lieu de réunion entre jeunes et entre jeunes et adultes.
- Un lieu d'information sur les loisirs, les vacances, la vie associative, la prévention et l'information santé.

3- L'accueil pour les 14-17 ans

L'adolescence est un âge de la vie pendant lequel les contradictions du développement sont amplifiées. Les adolescents vivent avec acuité les besoins de se singulariser, de s'émanciper de la tutelle des adultes, de s'affirmer et les nécessités d'appartenir à un corps social avec ses normes, ses repères, ses valeurs. C'est un paradoxe, et c'est autour de ce paradoxe qu'interviennent les différents éducateurs dont les parents et les animateurs.

Pour les uns et les autres, il s'agit de "faire grandir" le jeune, de l'aider à apprendre et à progresser, mais aussi de l'aider à se construire une identité propre.

Fonctionnement

Le temps d'accueil

Hors vacances scolaires

Les mardis de 17h à 19h

Les mercredis de 14h à 18h

Les vendredis de 16h à 19h et jusqu'à 22h une fois par mois

Les samedis de 14h à 18h

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 14h à 19h possibilité d'organiser des sorties à la journée. L'espace jeunesse peut selon les activités (atelier, soirée...) modifier ses horaires d'ouverture

Les temps d'activités :

Les diverses activités proposées devront émaner en priorité des envies des adolescents et permettre ainsi un investissement optimal dans la préparation et l'organisation des activités ; et ceci avec l'aide et le soutien de l'animateur jeunesse. Le fait de vouloir rendre l'adolescent auteur et acteur de ses loisirs nécessite de la part de l'animateur une présence continue sur le terrain afin de pouvoir être à l'écoute, suggérer, susciter l'intérêt et faire émerger le moindre souhait concernant leurs loisirs.

Les activités devront tenir compte de l'environnement local, qu'il soit associatif, culturel, social, géographique ou climatique.

L'Espace Jeunesse est également un point de départ de projets jeunes : culturels, sportifs, associatifs, humanitaires, découvertes... Ils peuvent fréquenter le local afin se réunir, de discuter de leurs projets et les construire avec des personnes ressources.

L'animateur de l'Espace jeunesse essaiera toujours de les encourager dans leur démarche.

4- La vie quotidienne

Le fonctionnement général de l'Espace Jeunes repose sur le respect d'un règlement intérieur(celui-ci a été rédigé avec la participation des jeunes). S'agissant d'une structure pour adolescents, le choix des activités repose principalement sur l'engagement des jeunes.

Cette mobilisation nécessite néanmoins un apprentissage progressif.

A ce titre et pour les plus jeunes, il convient d'exprimer ses envies, ses attentes et de participer à certaines tâches organisationnelles.

Pour les 14/17 ans, il convient de s'impliquer véritablement dans la mise en oeuvre de projets (être acteur et non consommateur). Fondées sur les attentes et les projets des jeunes, ces activités posséderont nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, artistiques, ludiques....) De la nature des activités dépend également la taille des groupes et la mise en place de règles de conduites spécifiques.

Elaboration et organisation des activités de l'Espace Jeunes avec l'aide des animateurs

Projet, à moyen ou long terme, concerts, ateliers artistiques, activités sportives, sorties, actions solidaires ...

- ✓ Le choix des activités est organisé avant chaque vacance et chaque période lors des temps de rencontres avec les jeunes par tranche d'âge environ 1 mois avant
- ✓ Différents outils sont utilisés afin de permettre à tous de s'exprimer (brainstorming, boîte à idée, informel autour d'un repas, d'un goûter)
- ✓ Un tableau d'expression est également mis en place à l'espace jeunes tout au long de l'année
- ✓ Les animateurs font également des propositions après avoir pris connaissance des passions, attentes et envies des jeunes
- ✓ Les jeunes peuvent également proposer d'animer une activité pour faire découvrir leur passion.
- ✓ En fonction des envies et des possibilités le programme se construit en essayant de varier au maximum les activités.
- ✓ Il est ensuite validé par les jeunes avant l'impression

Participation aux actions culturelles, artistiques, sportives et municipales proposées par la commune

Echanges inter jeunes et inter génération

- ✓ Rencontres sportives, culturelles, ou autres, de la commune, de la communauté de communes, d'une autre région de France, d'un autre pays. D'autres structures jeunes existent sur le territoire, et des activités peuvent être organisées en commun.
- ✓ Les jeunes proposent également des rencontres en fonction de leurs connaissances du collège et lycée...
- ✓ Chantier des jeunes

Organisation de séjours vacances

Ce mode de vacances est une ouverture aux autres et au monde. Il permet l'apprentissage de la vie en collectivité et quotidienne, tout en favorisant l'éducation à la citoyenneté. Il responsabilise le jeune en l'investissant dans la préparation et le déroulement de ses vacances.

Un projet d'échange avec un autre espace jeunes peut s'organiser afin de permettre aux jeunes de créer du lien, de découvrir une autre région puis faire découvrir et partager leur quotidien, leur environnement.

Les jeunes sont de véritables acteurs dans l'organisation et la recherche de financement de séjours dans la structure.

Rencontre avec des acteurs locaux

Animateur du Pole multi média de la communauté de commune de la ria d'Etel.

Le relais d'assistantes maternelles, le baby bus, l'accueil de loisirs

Associations, Bibliothèque, personnes ressources de la commune,

Mission local du Pays d'Auray, forum des associations intercommunal...

5- L'équipe pédagogique

Responsable de service : Sébastien JOLLIVET

Directrice : Élodie LE ROY

Animateurs vacataires en fonction des effectifs:

BPJEPS, BAFA diplômés/équivalence

Les relations avec les animateurs de l'accueil de loisirs

Le responsable de service met en place des réunions de travail avec les directrices (accueil de loisirs, accueil périscolaire et accueil jeunes) afin d'harmoniser les différents services et d'obtenir une cohérence sur les objectifs, le fonctionnement et les actions mises en place en direction des enfants de 3 ans à 17 ans. Un outil de suivi des animateurs vacataires est mis en place afin de mettre en commun les informations, évaluation et compétences des animateurs.

Les relations directeur/animateurs

Le directeur organise des temps de préparation avec les animateurs vacataires afin de les intégrer au mieux dans l'organisation des vacances. Le projet pédagogique est modifié et évolue dans le temps avec les animateurs. Les animateurs organisent les activités en fonction de leurs domaines de compétences, le directeur est présent pour les accompagner dans leurs projets. Selon les activités réclamées par les jeunes, le directeur peut faire appel à un prestataire pour accompagner les animateurs. Des réunions sont mises en place chaque semaine afin de faire un bilan et préparer les semaines à venir. Une évaluation est faite en fin de chaque période.

Les relations avec les prestataires

Avant de réserver une activité avec un prestataire, le directeur organise une rencontre afin de mettre en liens les objectifs de l'espace jeunes et le projet d'activité de celui-ci pour assurer un bon déroulement de séance et la sécurité des jeunes. Le directeur peut se déplacer et visiter le lieu

Les relations animateur/jeunes

L'animateur est garant de la sécurité physique, psychologique, affective et morale des jeunes. A l'écoute des adolescents, il les accompagne et les guide dans l'élaboration de leurs projets. L'animateur peut laisser un groupe en autonomie une fois qu'un climat de confiance est instauré et les règles validés avec les jeunes.

Les relations animateur/familles

L'animateur se tient à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement générale de leurs enfants. L'animateur doit respecter la confidentialité des informations données par les familles.

Le projet pédagogique sera mis à la disposition au sein de l'espace jeunes et transmis aux parents lors des inscriptions.

6- L'environnement

Situation géographique

Au centre bourg de Belz dans une grande longère appartenant à la commune.

Situation économique et sociale

Environnement économique

Présence de différents commerces à proximité de l'espace jeunes tels que :
esthéticienne, super marché, coiffeur, fleuriste, boulangerie...
Accès à la bibliothèque municipale, ainsi qu'au pôle multimédia
Proximité des plages de la ria d'Etel et des sports nautiques
Accès aux équipements sportifs 10 min à pied tels que : stade de foot, terrain de tennis, salle multi sport, terrain multi sport.

Environnement social

Population diversifiée : lotissement, maison individuelles, appartement.

Les locaux :

Situé dans le centre bourg de BELZ dans une grande longère de deux étages
Mise à disposition du 1^{er} étage et du 2^{ème} étage.

Au 1 ^{er} étage	Au 2 ^{ème} étage
<ul style="list-style-type: none"> - Un bureau animateur - Un espace informatique et information - Un WC et une salle de bain. - Un espace cuisine, activité et détente 	<ul style="list-style-type: none"> - Une grande salle commune (baby foot, hifi, jeux...) - Une petite salle réservée aux 11/13 ans

L'aménagement et la décoration de l'espace est fait avec les jeunes afin qu'ils s'approprient totalement les lieux.

A l'extérieur, il n'y a pas d'espace réservé, il y a un parking. Des règles de vie seront mis en place avec les jeunes (espace fumeur, parking scooter ...)

Le matériel à disposition

Il y aura du mobilier en partie récupéré avec les habitants de la commune, nous avons fait un appel, les jeunes pourront également en fabriquer. Un budget prévisionnel pour le matériel manquant est prévu.

Pour les jeux, nous partons sur la récupération également, nous avons aussi un budget. L'achat du matériel se fera en concertation avec les jeunes.

Le matériel pour les travaux manuels et artistiques, sera mis en commun avec l'accueil de loisirs, ainsi que le matériel pour les activités d'expression, et d'activités physiques et sportives.

Le CCAS est équipé d'un mini bus de 16 places, le responsable de service Sébastien Jollivet est titulaire du permis, la directrice a pour projet de le passer.

Il est possible de louer un mini bus de 9 places pour certains déplacements.

Sinon nous feront appel à un transporteur en s'assurant que le bus est équipé de ceintures de sécurité

Des déplacements à vélo pour aller en activités peuvent également être mis en place, la commune est nouvellement équipé de piste cyclables.

7- Modalités d'accueil

L'espace jeunesse accueille des adolescents âgés de 11 à 17 ans.

Pour tout jeune qui fréquente l'Espace Jeunesse, il est demandé aux parents de remplir pour chaque année civile une autorisation parentale spécifiant son état civil, son aptitude ou non à la pratique de toute activité, quelques renseignements administratifs et l'autorisation à effectuer des soins médicaux et chirurgicaux en cas d'accident.

L'adolescent est placé sous la responsabilité de la Mairie, organisateur de l'accueil, lorsqu'il se trouve dans la salle d'accueil aux horaires officiels d'ouverture et d'activités. Si à tout moment, l'adolescent quitte le local, il n'est plus placé sous la responsabilité de l'organisateur.

Mesure envisagé pour l'accueil des mineurs porteurs de handicap : la commune et l'espace jeunes sont totalement prêt à accueillir des jeunes en situation de handicap, le pôle ressources handicap nous accompagne pour tout projet. Pour les

locaux, la commune est en cours de réflexion.

Tarifs

Concernant la pratique tarifaire, elle sera soucieuse de permettre l'accès aux activités du plus grand nombre. Le quotient familial pour les 11/13 ans et des actions d'autofinancement pour les 14/17 ans sont envisagées pour favoriser cette volonté. Les bons CAF et les chèques vacances sont acceptés.

L'évaluation

L'évaluation se fera tout au long de l'année par l'observation de plusieurs critères :

Intérêt croissant ou non des jeunes pour les projets

Combien de projets mis en place avec les jeunes ?
Sont-ils diversifiés ?
A-t-on pris en compte toutes les idées des jeunes ?
Si non pourquoi ?
Les jeunes participent ils au programme des vacances ?
Ont-ils choisis toutes les activités ?

Fréquentation de la structure

Combien de jeunes inscrits ?
Moyenne de fréquentation par jour au local
Combien de temps restent-ils ?
Connaissent-ils les animateurs ?
Le rangement de la structure ce fait il de manière automatique ?
Les outils mis en place pour faciliter le rangement ?

Comportement et attitudes des jeunes

Les jeunes se connaissent ils entre eux (prénoms) ?
Quels outils l'animateur a-t-il utilisé pour faciliter la prise de parole de tous les jeunes ?
La cohabitation entre les 11/13 ans et les 14/17 ans se passe comment ?

L'évaluation se fera également par bilans oraux et écrits avec les participants des diverses activités lors de moments formels ou non.

